



Critères de sélection

Les projets doivent répondre le plus rigoureusement possible aux critères suivants :

Critères de recevabilité:

Le dossier de candidature

- doit être rédigé dans la langue du formulaire
- doit être dûment complété (y compris l'annexe reprenant le sommaire de votre candidature)
- doit être introduit à temps (au plus tard le jeudi 6 octobre 2022)

Le promoteur/responsable du projet

- a plus de 18 ans
- développe le projet en Belgique et y est établi

Critères de sélection:

- La réalisation opérationnelle du projet se situe en Belgique.
- L'approche est innovante et originale.
- Le projet donne lieu à une amélioration concrète des conditions ou de la qualité de vie d'un groupe de personnes, plus particulièrement les personnes avec autisme. Le projet offre par conséquent une plus-value sociale évidente. L'impact recherché par votre projet à ce niveau est présenté clairement.
- Le projet est suffisamment préparé et élaboré pour être mis en œuvre dans un délai raisonnable et réaliste.
- Le soutien financier du Fonds doit contribuer à la réalisation du projet et ne peut être utilisé pour couvrir des frais déjà encourus.

Une clarté particulière est demandée quant à l'utilisation effective du soutien financier demandé. Le dossier reprend ainsi suffisamment de détails concernant le budget du projet. N'hésitez pas à annexer des offres de prix au dossier de candidature.

- Pour l'appel 2022, le thème central choisi est « **Autisme et Mouvement** ».
- Le jury donnera la priorité aux initiatives qui accordent une attention particulière aux projets qui mettent en avant l'activité physique et la mise en mouvement des personnes avec autisme. Comme nous tout.te.s, les personnes avec autisme, qu'elle soient enfants ou adultes, qu'elles présentent ou pas une déficience intellectuelle, de l'hyperactivité, des troubles de la coordination, ont besoin de bouger, de se défouler, de faire du sport, de se balader dans la nature, ... Ces activités sont également l'occasion pour elles de se

rencontrer, de partager des moments avec leur fratrie et leur famille, d'être intégrés dans des milieux ordinaires. Elles aspirent à des loisirs et leurs familles ont parfois besoin de répit durant l'année ou durant les vacances.

Tout projet qui vise à sensibiliser le grand public à cette thématique de mouvement recevra également une attention particulière du Jury. L'activité physique et le mouvement des personnes avec autisme sont donc au cœur du projet.

Indiquez de quelle façon votre projet est lié au thème annuel et quelle plus-value votre initiative apporte à ce niveau.

- En dehors de cette thématique annuelle et tant que l'intégration sociale de personnes avec des troubles autistiques en constitue le point de départ, le Fonds peut toutefois aussi soutenir des projets dans différents domaines tels que la prévention, le diagnostic ou l'intervention.
- **L'annexe « Summary de votre candidature »** doit **impérativement** être complétée.

Pour être recevable, chaque projet doit répondre clairement à ces différents critères. Faites en sorte de présenter votre projet de manière à ce que cela ressorte bien.